

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	5 ^{ème}
Nom de site	LACEPEDE	Numéro	T10925
Adresse du site	40, rue Lacépède	Hauteur	R+7 (24.70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/12/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/03/2021

Historique et contexte	Mise en service d'antennes inactives précédemment installées
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	5 et 8 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.2 m		

Incidence visuelle

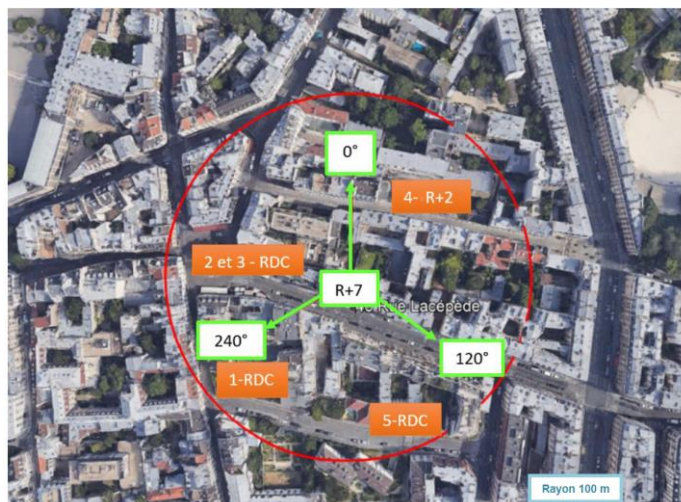
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

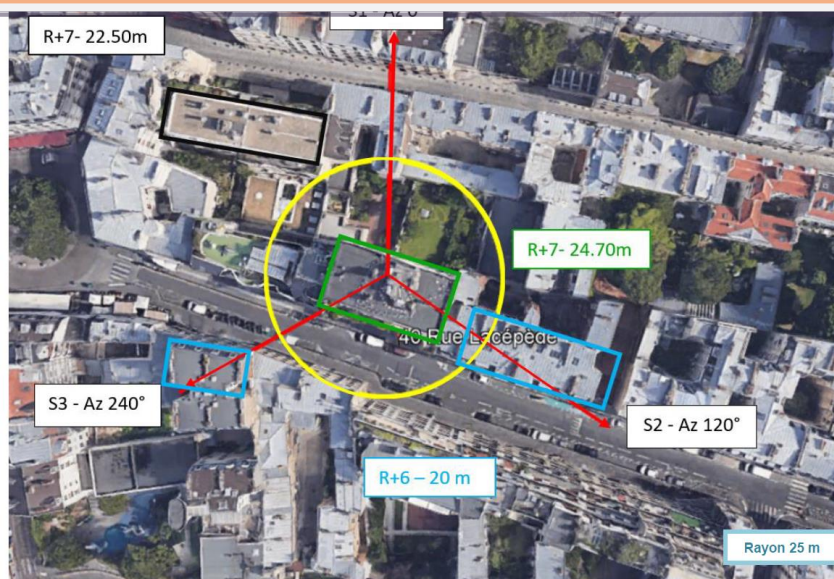


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceau orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1 - ECOLE MATERNELLE	29 rue Mouffetard	Rdc	Non	80 m	<1
2 - Accueil de jeunes enfants	48 rue Lacépède	Rdc	Non	25m.	<1
3 - Accueil de jeunes enfants	52 rue Lacépède	Rdc	Non	50m.	<1
4 - Ecole élémentaire	10 rue Rollin	R+2	Non	75m.	<1
5 - Accueil de jeunes enfants	10 rue Saint Médard	Rdc	Non	50m.	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Pour le secteur 3, il n'existe pas de bâtiments en vue directe dans les 25 m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 40 RUE LACEPEDE 75005 PARIS- 5E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

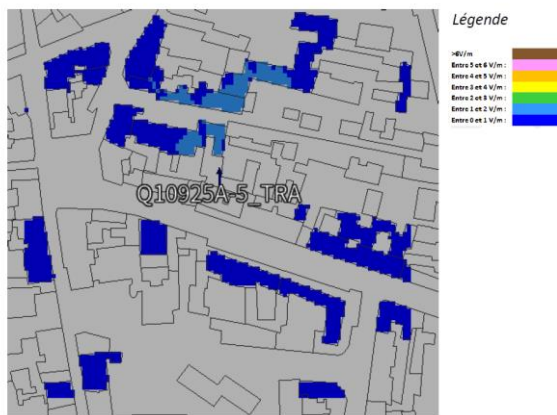
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 40 RUE LACEPEDE 75005 PARIS- 5E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

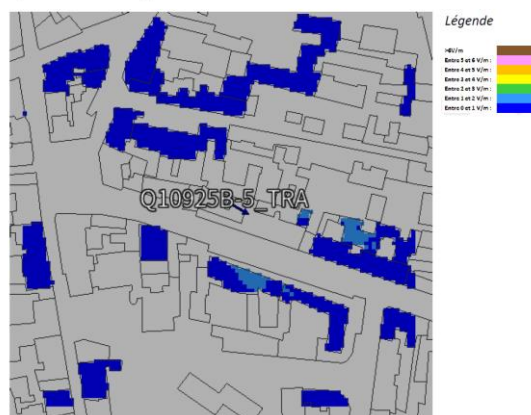
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



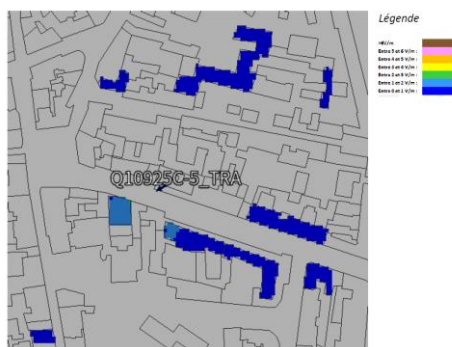
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

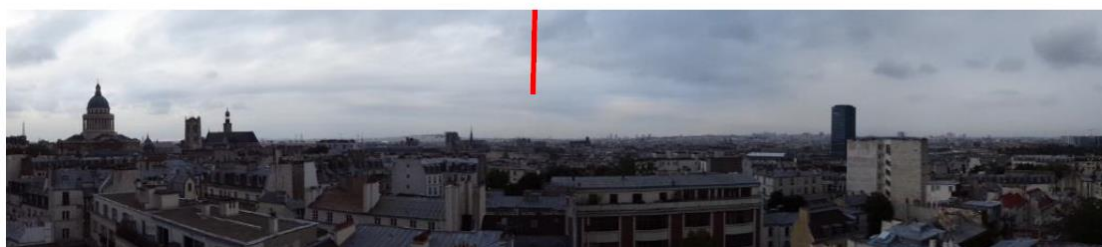
Etat projeté secteur 3 (pas de modification visuelle)



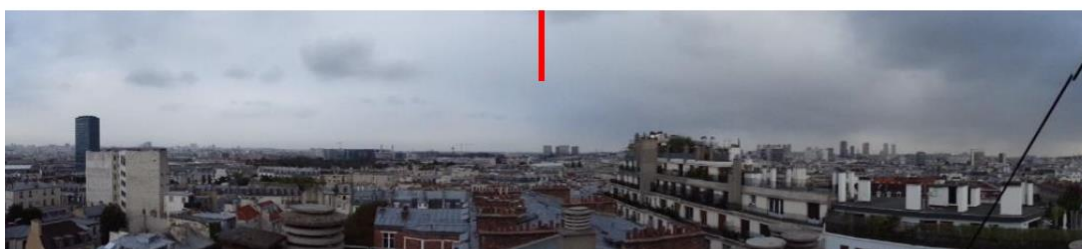
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

